

■ LES AMIS DE ■
l'École de Paris

<http://www.ecole.org>

Séminaire Les Invités

*organisé grâce aux parrains
de l'École de Paris :*

Accenture
Air Liquide*
Algoé**
ANRT
AtoFina
Caisse Nationale des Caisses
d'Épargne et de Prévoyance
CEA
Chambre de Commerce
et d'Industrie de Paris
CNRS
Cogema
Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts Comptables
Centre de Recherche en gestion
de l'École polytechnique
Danone
Deloitte & Touche
DiGITIP
École des mines de Paris
EDF & GDF
Entreprise et Personnel
Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme
France Télécom
FVA Management
Hermès
IDRH
IdVectoR
Lafarge
Lagardère
Mathématiques Appliquées
PSA Peugeot Citroën
Renault
Saint-Gobain
SNCF
Socomine*
THALES
TotalFinaElf
Usinor

*Uniquement pour le séminaire
Ressources Technologiques et Innovation

** Uniquement pour le séminaire
Vie des Affaires

(liste au 1^{er} mars 2001)

**LES ÉTATS-PROVIDENCE SURVIVRONT-ILS
À LA MONDIALISATION ?**

par

Marc de SCITIVAUX
Directeur des Cahiers verts de l'Économie

commentaires de

Francis MER
Président-directeur général d'Usinor

Michel ROCARD
Ancien Premier ministre

débat animé par

Michel BERRY
École de Paris du management

Lundi 12 octobre 1998
au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
Compte rendu rédigé par Élisabeth Bourguinat

Bref aperçu de la réunion

Selon Marc de Scitivaux, l'État-providence n'a pu se développer qu'en se fondant sur l'inflation et le déficit budgétaire ; l'abus de ces deux ressources a fini par les tarir, et l'économie de l'offre domine à nouveau celle de la demande. Les États doivent se mettre en concurrence pour attirer capitalistes et entrepreneurs, risquant la faillite financière s'ils ne parviennent pas à réduire leurs prélèvements, ou la fracture politique et sociale s'ils réduisent trop leurs dépenses publiques.

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse
des comptes rendus ; les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs.
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

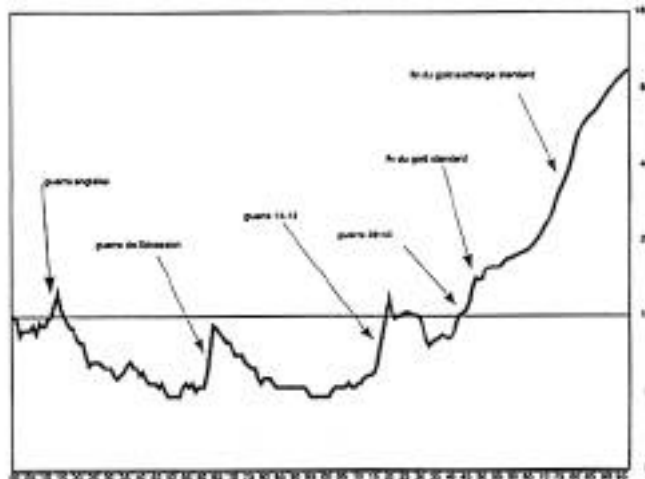
© École de Paris du management - 94 bd du Montparnasse - 75014 Paris
tel : 01 42 79 40 80 - fax : 01 43 21 56 84 - email : ecopar@paris.ensmp.fr - <http://www.ecole.org>

EXPOSÉ de Marc de SCITIVAUX

Je voudrais vous proposer un constat sur le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, un monde radicalement différent de celui que nous avons connu pendant plusieurs décennies, mais également, aussi étonnant que cela puisse paraître, un monde qui n'est finalement qu'un retour à la situation antérieure : les quarante à quarante-cinq ans que nous venons de vivre n'ont été qu'une exception dans l'histoire économique. Le développement de l'État-providence n'a pu se faire que parce que nous vivions dans une période exceptionnelle ; le retour à une situation "normale" va, à mon avis, remettre en cause beaucoup de ses fonctions.

La fin de l'inflation

Le premier trait de l'économie classique, que nous avons retrouvée depuis quelques années, c'est l'absence d'inflation. Nous disposons de statistiques sur les variations des prix remontant à 1665 pour la Grande-Bretagne et à 1800 pour les États-Unis : en 1915, en Grande-Bretagne, ils étaient les mêmes qu'en 1665 ; à la veille de la guerre de 1940 encore, ils avaient à peine augmenté. Aux États-Unis, ils étaient au même niveau en 1943 qu'en 1800. Pendant toute cette période, les seuls moments où les prix connaissent des flambées passagères correspondent aux guerres : guerres napoléoniennes et guerre de 14-18 pour l'Angleterre ; guerre anglaise, guerre de sécession, guerre de 14-18 et de 39-45, pour les États-Unis.



Indice des prix à la consommation aux USA 1800-1996 (base 100 en 1800)

En termes clairs, les prix ont monté chaque fois que l'État créait de la monnaie pour payer des gens qui ne faisaient pas de la production, c'est-à-dire les soldats, et des biens qui n'étaient pas producteurs de richesse, les armes. L'inflation intervenait donc chaque fois qu'on n'était plus dans une économie normale et classique.

Ce n'est qu'à partir de la dernière guerre que nous entrons dans une période d'inflation permanente, puisque dans les deux pays les prix ont doublé de 1945 à 1967 et, de 1967 à 1997, ont été multipliés par 10 en Grande-Bretagne, et par 4,5 aux États-Unis. Ce nouveau type d'inflation est essentiellement dû à la fin des étalons, d'abord l'étalon or, puis le Gold Exchange Standard, instruments contraignants qui obligeaient les banques centrales à limiter leurs émissions de monnaie. C'est parce que ces disciplines monétaires ont disparu que nous sommes entrés dans une période d'inflation continuelle.

Mais dans le système capitaliste, la règle générale est au contraire que les prix baissent inexorablement ; nous le voyons bien lorsque nous achetons des ordinateurs ou des télévisions. Aux États-Unis, de 1865 à 1914, c'est-à-dire en cinquante ans, les prix ont baissé de 35 % alors que la production industrielle s'est multipliée par onze.

Le traumatisme de 1929

Ce qui est à l'origine du processus inflationniste, c'est la crise de 1929, qui a marqué les esprits pendant de longues années : de 1929 à 1932, aux États-Unis, les prix ont baissé de 20 % et la production industrielle de 40 %. C'était une véritable dépression, avec tous les ravages sociaux et politiques qu'une telle contraction des prix et de la production peut entraîner.

Ces ravages ont été tellement importants que, par la suite, les responsables tant politiques qu'économiques ont été continuellement obsédés par l'idée qu'il fallait à tout prix enrayer une éventuelle crise de la demande. Keynes a apporté un soutien théorique à cette idée en montrant qu'en cas de dépression, les gouvernements ne devaient pas hésiter à intervenir, soit par une création monétaire, soit par des dépenses publiques, c'est-à-dire par des déficits budgétaires.

La vie économique des décennies qui ont suivi a été rythmée par le recours consécutif ou simultané à ces deux armes que sont la création monétaire et le déficit budgétaire ; mais je voudrais vous montrer que ces deux solutions qui s'offraient aux gouvernements ont aujourd'hui disparu.

Le recours à la création monétaire

L'inflation a commencé en 1950, avec la création du Gold Exchange Standard : à la masse d'or qui servait de contrepartie aux liquidités, on a rajouté le dollar, et par conséquent une base monétaire plus importante. De 1950 à 1960, la masse monétaire augmente de 15 % et les prix suivent une progression semblable.

Mais le véritable changement est intervenu lorsque Nixon a supprimé la conversion du dollar en or. La fin du Gold Exchange Standard, en 1971, "libère" totalement les banques centrales : aux États-Unis, la masse monétaire fait plus que doubler, et l'indice des prix suit un mouvement encore plus violent dans la mesure où, au même moment, les banques accroissent de façon importante leurs crédits, d'où un déséquilibre encore plus grand entre liquidités et production.

La fin de l'artifice monétaire

Aujourd'hui, cette inflation a quasiment disparu. Pourquoi ? Parce que les épargnants ont fini par se rendre compte qu'ils se faisaient continuellement gruger par les gouvernements, en acceptant des taux d'intérêt largement inférieurs aux taux d'inflation. En recourant à la planche à billets chaque fois que la machine économique avait besoin d'être relancée, les gouvernements procédaient en fait à un transfert de richesse des épargnants vers les emprunteurs, transfert dont ils étaient les premiers à bénéficier.

À partir des années 1980, le Professeur Milton Friedman popularise sa théorie dite "monétariste", selon laquelle la seule façon de faire baisser l'inflation est de contracter la création monétaire. La FED (Federal Reserve Board) puis les autres banques se rallient à l'idée qu'il existe un lien étroit entre inflation et création monétaire et mènent des politiques monétaires restrictives, qui vont porter leurs fruits : aux États-Unis, on passe d'une variation annuelle de 10 à 12 % d'augmentation monétaire à une variation négative en 1993 ; la France va suivre le mouvement à partir des années 1985-1986.



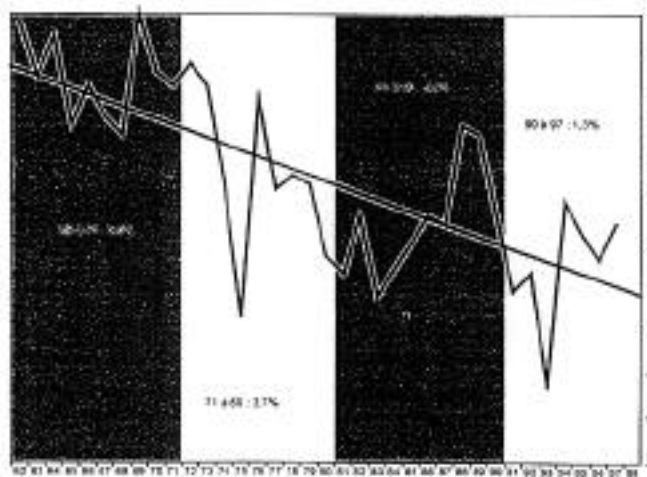
Masse monétaire "large" (M3) aux États-Unis (variations annuelles)

Ce mouvement est d'autant plus inexorable que les marchés financiers veillent au grain : si une banque centrale abuse de la création monétaire, ils se protègent contre l'inflation à venir en augmentant immédiatement les taux d'intérêt. Les gouvernements n'obtiennent alors, en fin de compte, ni le beurre, ni l'argent du beurre : non seulement il n'y a pas de baisse des taux d'intérêts futurs, mais la hausse des taux se produit avant même qu'il y ait inflation.

C'est ainsi que les taux d'intérêt réels, auparavant régulièrement négatifs, compte tenu de l'inflation, sont devenus souvent largement positifs. Pour les gouvernements, qui sont des emprunteurs, la conséquence est claire : si un emprunteur à taux élevé ne bénéficie pas d'une forte rentabilité, il fait faillite. Le système communiste a pu fonctionner tant qu'il pouvait emprunter à des taux d'intérêt négatifs ; mais le jour où il a vraiment dû rendre ce qu'il avait emprunté, il s'est effondré.

Le ralentissement de la croissance du PIB

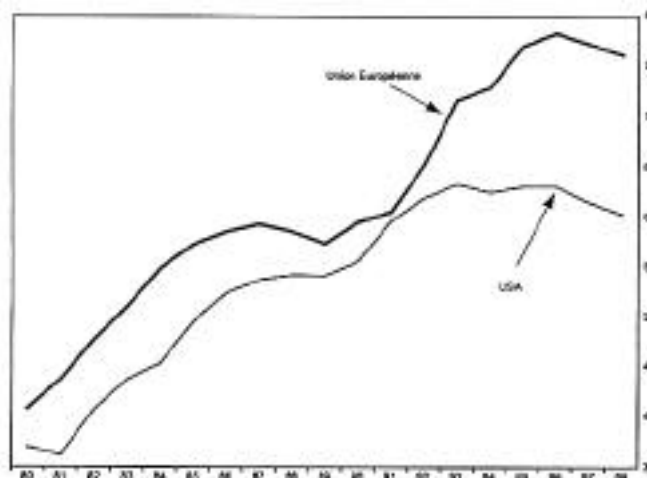
Notre propre État-providence fournit-il une rentabilité suffisante pour rembourser sa dette ? On peut craindre que non, si l'on observe le ralentissement de la croissance de notre PIB : celui-ci a augmenté en moyenne de 5,6 % dans les années 1960 ; de 3,7 % dans les années 1970 ; de 2,4 % dans les années 1980 ; de 1,3 % dans les années 1990. Or les dépenses sociales, elles, augmentaient régulièrement. À partir du moment où l'on n'a plus osé augmenter les prélèvements, parce qu'ils avaient déjà dépassé 50 % du PIB, il est devenu nécessaire de recourir à la dette - deuxième "arme" préconisée par Keynes - pour financer les dépenses sociales.



PIB en volume en France (variation annuelle)

L'explosion de la dette publique

La dette publique des pays de l'Union Européenne a ainsi atteint des niveaux record : 80 % du PIB de l'Union Européenne, tous pays confondus, en 1996. Même évolution aux États-Unis, dans des proportions un peu moindres. La législation américaine aussi bien que le sommet de Maastricht ont alors décidé de freiner ce processus, considéré comme dangereux. À l'heure actuelle, les États-Unis sont parvenus à un excédent budgétaire, ce qui constitue pour eux un avantage non négligeable dans la situation économique actuelle ; l'Europe, qui s'était beaucoup plus endettée, est encore loin d'atteindre l'équilibre.



Dettes brutes des administrations publiques en Union Européenne et aux USA (en % du PIB)

L'émergence d'une économie de l'offre

La disparition des deux recours de l'État-providence, l'inflation et la dette, a pour conséquence l'émergence d'une économie de l'offre : l'État ne dispose plus de moyens pour soutenir artificiellement la demande ; les capacités qu'ont les entrepreneurs de créer de nouveaux produits et de nouveaux services sont les moteurs de la croissance. Le pouvoir d'achat des consommateurs ne

peut plus être distribué ex-ante ; sa progression est un résultat ex-post de l'action de l'entrepreneur. C'est le retour à l'économie classique.

L'extension de l'économie de marché et la révolution des communications

Par ailleurs, au cours des quinze dernières années, avec l'affaiblissement puis la disparition du communisme, le nombre d'acteurs auxquels s'appliquaient les règles de l'économie de marché est passé de un à quatre milliards d'individus, qu'il s'agisse de producteurs ou de consommateurs. Dans le même temps, l'extension des réseaux de communication et l'effondrement des prix tant des matériels que des liaisons ont "rétréci" le monde : le village planétaire est devenu une réalité.

Cela signifie que la connaissance des différents prix pratiqués dans le monde pour le même bien ou le même service devient accessible en temps réel : n'importe qui, sur Internet, peut savoir à quel prix il peut acheter un cent de vis à tête carrée en laiton, et peut se les faire livrer à n'importe quel point du globe. La fameuse théorie de la concurrence parfaite, chère aux économistes, est enfin en train d'être mise en œuvre, et il faut s'habituer à l'idée que, tôt ou tard, le prix d'un vêtement de coton de base devra être le même, qu'il soit fabriqué en France ou au Bangladesh : si le producteur français n'y parvient pas, il sera tout bonnement condamné à disparaître. Pour les travailleurs "à faible valeur ajoutée", la mondialisation va entraîner soit une diminution considérable des revenus, soit la disparition pure et simple de leur emploi, et donc le chômage.

La mise en concurrence des systèmes collectifs

Mais cette transformation radicale du monde va aussi entraîner la disparition de l'État-providence, tout simplement parce que les systèmes collectifs vont également être mis en concurrence. Les pays qui ne parviendront pas à diminuer leurs dépenses collectives vont avoir un problème majeur à résoudre : les "actifs", hommes et capitaux, vont se délocaliser ; les "passifs", ceux qui participent à la dépense sans créer de richesse, vont rester.

Plus l'État-providence est inscrit dans les traditions d'un pays, plus la pratique des transferts est soutenue par une majorité politique. Dans les années qui viennent, ces pays vont donc devoir naviguer entre deux écueils : la faillite financière, s'ils ne réduisent pas leurs dépenses sociales ; la fracture politique et sociale, s'ils laissent faire le marché.

La défaite des "partageux"

Alors que pendant vingt-cinq à trente ans c'était la menace d'une "internationale rouge" qui prévalait, c'est en fin de compte l'"internationale blanche", celle du capital, qui l'a emporté, pour une raison fort simple. Dans la lutte entre capital et travail, le capital bénéficie d'un avantage de taille : il peut à tout moment se délocaliser, alors que c'est beaucoup plus difficile pour le travailleur de base. Les choses peuvent changer, mais pendant un certain temps, le rapport continuera d'être favorable aux "forces du capital" et défavorable aux "forces du travail", d'autant que ces dernières ne sont organisées que selon des critères nationaux : pour l'instant, face à l'internationale du capital, l'internationale du travail n'existe plus.

Le résultat est simple : de 1991 à 1999, l'investissement hors-construction, c'est-à-dire ce que les comptes nationaux appellent l'investissement en équipement et outillage est passé dans l'ensemble France + Allemagne de soixante-seize milliards de dollars constants par trimestre à soixante-neuf ; aux États-Unis, de quatre-vingt-huit à cent quatre-vingt-sept. L'avantage est désormais aux pays qui savent offrir aux entrepreneurs et aux capitalistes un environnement qui leur est favorable ; je crains que cette situation nouvelle ne soit fatale aux États-providence.

COMMENTAIRES de Francis MER

L'ennuyeux avec Marc de Scitivaux, c'est que ses démonstrations sont en général très bien argumentées, et qu'il est difficile de résister à sa logique très cohérente.

Une baisse des prix déjà ancienne et irrésistible

Je ne le tenterai donc pas, et je vais même en rajouter, en soulignant par exemple que dans la période récente des vingt ou trente années où nous avons connu beaucoup d'inflation, une bonne partie des prix industriels étaient déjà dans la situation qui va caractériser le monde actuel, c'est-à-dire l'absence d'inflation : le prix de l'acier est aujourd'hui le même qu'il y a vingt ans, toute l'inflation ayant donc été absorbée par le producteur, et le tout hors effet qualité – effet qu'on est parfaitement incapable de mesurer et dont la prise en compte rendrait la comparaison encore plus négative.

Il semble donc effectivement inéluctable qu'un jour les travailleurs français et bengalis qui produiront des biens ou des services semblables disposeront d'un pouvoir d'achat équivalent – à quelques nuances près, lorsqu'il s'agit de biens ou de services non "délocalisables" : un cireur de bottes gagnera mieux sa vie à l'aéroport de New York qu'à celui de New Delhi, même s'il fait dans les deux cas le même travail.

Augmenter le niveau d'éducation de notre pays

Comment faire pour résister à ce nivellement par le bas ? Puisque c'est l'offre qui crée la demande, nous n'avons pas d'autre solution que d'innover toujours davantage, et, pour y parvenir, d'améliorer continuellement le niveau d'éducation de l'ensemble de notre population. Le maintien de l'État-providence serait alors justifié par la performance intellectuelle de l'ensemble d'un pays, et cela me paraîtrait un meilleur emploi des fonds publics que celui qui consiste à payer des gens à ne rien faire.

Il me semble d'ailleurs évident que nous ne pouvons pas continuer à obérer le sort des générations futures en laissant la dette publique s'accroître indéfiniment ; à moins que les gouvernements veuillent gruger à nouveau les épargnants, comme ils l'ont fait par le passé, en les spoliant de sommes qu'ils seraient devenus incapables de rembourser.

Les jeunes générations vont-elles rejeter le modèle démocratique ?

Je m'inquiète d'autant plus pour les générations futures que notre pays vieillit, et qu'il est par conséquent en train, démocratiquement, de donner la majorité électorale à ceux qui ont quasiment terminé leur vie professionnelle. Aujourd'hui la majorité des votants a plus de cinquante ans ; demain, dans dix ou vingt ans, elle en aura plus de cinquante-cinq ; à ce moment-là, il est fort possible que la réponse des jeunes générations soit de refuser le système démocratique, qu'ils considéreront comme injuste, puisqu'il ne leur donnera jamais la parole, et qu'ils descendent dans la rue puisqu'ils n'auront pas d'autre moyen que la violence pour se faire entendre.

COMMENTAIRES de Michel ROCARD

Je veux commencer par dire que, à quelques détails près, qui ne changent rien à l'esprit de la chose, tout ce que Marc de Scitivaux nous a expliqué est exact ; le problème n'est pas de le démentir, mais de savoir si on s'accommode de cette situation ou non.

Affiner les statistiques

Un premier détail que je voudrais cependant rectifier, c'est cette statistique scandaleuse fournie par l'OCDE, selon laquelle en France les dépenses publiques atteignent 55 % du PIB : pour l'OCDE, lorsque vous achetez un billet de chemin de fer, sous prétexte que la SNCF est une entreprise publique, cela fait partie des dépenses publiques ; inversement, aux États-Unis, les assurances maladies que les contrats de travail continuent d'imposer à beaucoup de salariés – même si l'on déconventionne à tour de bras – ne sont pas comptées dans les prélèvements obligatoires, et donc dans les dépenses publiques. J'en veux beaucoup à l'OCDE de cette malversation qui disqualifie la moitié de l'Europe sur le plan des dépenses publiques : avant de confronter les statistiques, il faudrait s'assurer qu'on parle bien des mêmes choses. Mais de toute façon, les 45 % à 46 % que nous atteignons en statistiques "vraies" sont excessifs.

Le ver dans le fruit ?

Un autre élément consiste à savoir si le système décrit par Marc de Scitiaux, cette mise en œuvre progressive d'une concurrence parfaite, fonctionne réellement. Du fait de la crise asiatique et de celle qui menace l'Amérique latine, le découragement et l'inquiétude gagnent un peu partout les épargnants : nous ne savons pas si les énormes difficultés actuelles sont seulement des "ajustements" conjoncturels, ou si, à terme, le système productif n'est pas lui-même menacé.

L'un des graphiques de Marc de Scitiaux tendait d'ailleurs à montrer qu'il y a une étrange coïncidence entre le passage à l'économie de l'offre et le ralentissement de la croissance du PIB ; si l'on prolongeait la courbe, on pourrait bien aboutir à une croissance zéro, voire à une croissance négative.

Peut-être que, derrière le ralentissement de la production, se dessine le fait que l'économie de l'offre conduit, bien avant toute redistribution, et de façon bien plus conséquente que ce que la redistribution peut faire, à une distribution primaire qui privilégie de plus en plus les façonneurs de l'offre. Dans tous nos pays, l'écart des revenus entre les 10 % les mieux rémunérés et les 10 % les moins rémunérés a pratiquement doublé depuis une quinzaine d'années, et nous assistons, à côté de la montée du chômage, à une montée vertigineuse de la pauvreté : même des gens qui travaillent peuvent avoir des revenus inférieurs aux seuils légaux de la pauvreté.

Est-ce que la prédominance de l'offre ne trouve pas sa limite dans le fait que, progressivement, nous risquons de voir disparaître la demande solvable qui répondrait à cette offre ?

L'État-providence n'est pas synonyme de déficit public

J'ai malgré tout éprouvé une grande satisfaction quand Marc de Scitiaux a montré de façon particulièrement claire que la période pendant laquelle j'ai été aux affaires n'a pas été la plus mauvaise, pour la maîtrise du déficit public ou pour le ralentissement de l'inflation ; cela prouve qu'un social-démocrate défenseur de l'État-providence n'est pas forcément un fauteur de déficit public. En cela, je m'inscris en faux contre l'hypothèse implicite qui sous-tend l'exposé de Marc de Scitiaux selon laquelle l'État-providence ne fonctionnerait que dans le cadre d'un déficit chronique.

Je m'excuse de me citer en exemple, mais je suis en France l'initiateur de deux réformes importantes. La première concerne la maîtrise des dépenses d'assurance maladie. Lorsque j'ai ouvert ce chantier, j'avais la conviction qu'il fallait progresser lentement, de manière contractuelle, et profession par profession.

Mais cette méthode a déplu à mes successeurs, d'Édith Cresson à Alain Juppé : tous ont voulu attaquer le problème avec beaucoup de tonitruance, en organisant ces grands-messes que sont les conférences centrales entre le ministère et toutes les professions médicales et paramédicales assemblées. Comme celles-ci, depuis l'origine des temps, n'ont jamais été capables de produire entre elles le moindre arbitrage, c'était la pire des solutions. Mais je maintiens ma conviction, selon laquelle il est possible d'assurer une proportionnalité des dépenses de maladie par rapport au produit national brut, et ce sans déficit croissant.

Le même problème s'est posé sur la question des retraites. J'avais lancé la rédaction d'un Livre Blanc des retraites : un an et demi a été consacré à l'établissement du diagnostic, en prenant le temps de vérifier minutieusement tous les chiffres avancés, de sorte qu'aucun dirigeant départemental du patronat ou de la CGT ne puisse récuser les résultats, et que chacun soit mis devant ses responsabilités. Ensuite, une "mission pédagogique du dialogue sur les retraites" disposait de deux ans pour convaincre toute autorité sociale ou économique, au niveau national, régional ou départemental, de la pertinence du diagnostic, et de la nécessité de choisir, dans la "boîte à outils" qui était jointe au Livre Blanc, l'une des solutions qui étaient proposées.

Cette question semblait si grave que la seule chose à ne pas faire était de prendre une décision unilatérale, d'autant qu'en matière de retraite, le plus délicat à gérer n'est pas le régime général, mais tous les régimes spéciaux ; adopter cette technique du Livre Blanc, c'était déminer le terrain pour les négociations à venir, beaucoup plus difficiles, sur les régimes spéciaux.

C'est pourquoi j'en veux beaucoup à mon éminent et très respectable collègue et successeur Édouard Balladur, d'avoir choisi un mois de juillet pour faire passer subrepticement, pratiquement sans consultation des partenaires sociaux, un décret d'assainissement comptable du régime général des retraites qui va s'appliquer pendant les dix années à venir. Ces décisions ont capitalisé le consensus produit par la démarche accompagnatrice du Livre Blanc. Comme la décision a été unilatérale, les partenaires syndicaux n'ont pas été "mouillés", et par ailleurs ils se sont réhabitues à l'idée que ce n'était pas la peine de se fatiguer à négocier puisque de toute façon l'État n'en fait qu'à sa tête.

Mais je continue de croire qu'à condition de s'en donner les moyens, et notamment de placer nos concitoyens devant leurs responsabilités, il est possible de conserver ce que vous appelez l'État-providence sans créer ou maintenir un déficit chronique.

Contre la providence et pour le bien-être

Je dis "ce que vous appelez" l'État-providence, car personnellement je suis très agacé par cette expression qui fait intervenir, à travers la notion de providence, à la fois du merveilleux, de l'accidentel, de l'indu, du non-pérenne (ce que la providence a donné, elle peut le reprendre). Les Anglo-Saxons, pour une fois, sont plus judicieux que nous, ils parlent d'"état de bien-être", ce qui reflète une conception moins transcendante mais aussi plus raisonnable et plus réaliste de ce dont nous parlons, et en même temps suggère un état qui aurait une certaine vocation à devenir pérenne. Pour ma part, je voudrais qu'on abandonne cette expression d'"État-providence", et qu'on parle de *civilisation*.

Je voudrais à ce propos attirer votre attention sur une corrélation qui est rarement observée, celle qui existe entre chômage, délinquance publique et dépenses publiques pour la police et l'administration pénitentiaire : 1,5 % de la population adulte mâle américaine est en prison ; l'état de Californie consacre à l'administration pénitentiaire un budget plus important que celui qu'il alloue à ses universités. Je gage que si la France s'approche d'une telle situation, le bureau national du CNPF commencera à comprendre qu'il vaut mieux s'occuper du chômage avec un peu plus de rigueur et de suivi qu'on ne le fait actuellement, ne serait-ce que pour limiter l'augmentation non pas des charges sociales mais bien des charges fiscales liées à la police et à la justice.

Relativiser le poids des délocalisations

Pour ce qui est de la question de la compétitivité aux frontières, je voudrais d'abord rappeler que la variable centrale n'est pas le coût du travail, mais le coût de l'unité produite. Chaque pays adopte dans sa législation une distribution différente entre la rémunération du travail proprement dite et la rémunération indirecte, maladie, retraite, compensations, chômage, etc. ; mais la compétitivité aux frontières ne se joue que sur la somme de ces deux rémunérations ; il faut être rigoureux là-dessus.

Par ailleurs, il faut savoir que la balance des paiements, qu'il s'agisse de celle de la France ou globalement de celle de l'Union Européenne, avec l'ensemble des pays en développement significatif – tous ceux qui “décollent” un peu (sauf la Chine, à cause du charbon, mais ce n'est pas une véritable confrontation économique), est largement positive, et depuis longtemps. C'est pourquoi la part relative, dans notre chômage, des effets de délocalisation vers les pays à bas salaire, est évaluée par la plupart des experts entre 10 à 15 % du total ; lorsque nous aurons la monnaie unique et une balance des paiements unique en Europe, cette proportion passera à 5 ou 6 %.

Il ne faut donc pas surestimer le rôle des délocalisations dans notre taux de chômage et moins encore dans le ralentissement de la croissance ; le fait que notre balance des paiements reste malgré tout largement positive prouve au contraire que ce que nous comparons, ce n'est pas seulement la productivité du travail, c'est aussi la productivité globale de nombreux autres facteurs : la productivité du capital, du facteur science et technologie, de l'environnement, qu'il s'agisse de la sécurité, des infrastructures ou du niveau d'éducation. C'est-à-dire que tout ce qui est assuré par l'“État-providence” est également pris en compte dans notre calcul comparatif de productivité. Aussi les derniers budgets à sacrifier, dans l'intérêt même du capital et des entrepreneurs, sont-ils ceux de l'enseignement, de la recherche fondamentale, et, dans l'entreprise, de la recherche développement : c'est là qu'est notre force.

Réformer la comptabilité nationale

Parmi les chantiers à entreprendre, il me semble d'ailleurs qu'il serait urgent de réformer la comptabilité nationale, dont vous savez peut-être que j'ai été, dans ma jeunesse, l'un des artisans studieux. Elle prend exclusivement en compte ce qui est quantifiable, et oublie tout le reste : si, comme l'a dit Francis Mer, nous ne savons pas évaluer l'“effet qualité” en ce qui concerne l'acier, vous vous doutez bien que nous sommes absolument incapables d'évaluer l'importance, pour l'appareil économique, d'infrastructures ou de services publics en bon état. Keneth Galbraith faisait déjà remarquer que nous attachons une grande importance à avoir des maisons impeccables, et que nous payons très cher nos femmes de ménage pour cela, mais que nous considérons comme une dépense improductive le balayeur qui rend nos rues propres ; comment ce qui vaut quelque chose d'un côté ne vaudrait-il rien de l'autre ?

La réforme de la fiscalité

Un autre projet de réforme va vous paraître une horreur, surtout dans la bouche d'un social-démocrate ; je pense qu'au point où nous en sommes, nous ne pouvons pas laisser peser les charges liées à notre civilisation sur les entreprises, surtout si nous sommes en avance sociale par rapport aux pays concurrents : nous ne devons pas prendre le risque d'aggraver la position de nos entreprises dans la compétition, et c'est pourquoi je suis un défenseur acharné de l'insertion très progressive et très prudente de ces charges dans le niveau des prix, à travers la TVA. Dans la situation actuelle, le caractère injuste de cet impôt perd de sa gravité devant le critère d'absence de “dolorosité”. Bien entendu, il faut préserver le pouvoir d'achat des ménages, et pour cela faire la

chasse aux impôts “rapaces”, aux impôts qu’on ne peut pas payer ; mais il faut bien compenser quelque part.

Je voudrais à ce propos revenir sur ce qui était mon objectif en créant la CSG : Raymond Barre rappelait continuellement, quand il était Premier ministre, que l’impôt sur le revenu français était condamné parce qu’il n’y avait pas assez de gens qui le payaient ; mais il n’a jamais osé mettre ses idées en application. Heureusement que je m’en suis chargé, en créant un impôt sur le revenu applicable sur les basses tranches, au premier franc et pour tout le monde. L’objectif était de “télescoper” progressivement l’impôt actuel sur le revenu, puisqu’à chaque augmentation de la CSG devait correspondre, comme à sa création, une diminution d’une autre ressource fiscale pour un montant équivalent. Son “intelligence sociale” en dépendait ; mais Édouard Balladur a perverti le système en s’empressant d’augmenter la CSG d’un point et demi sans diminution correspondante des cotisations d’assurance maladie.

La réduction de la durée du travail

Une de mes antiennes est que pour lutter contre l’augmentation constante du chômage, je crois qu’il n’y a pas d’autre moyen que de pousser, par des incitations intelligentes – on n’en a pas encore trouvé le secret – à la réduction du temps du travail, ce que seul notre archaïsme social nous empêche d’entreprendre sérieusement.

DÉBAT

L’homme entre bon sens et irrationalité

Marc de Scitivaux : Je voudrais revenir sur un point du commentaire de Michel Rocard qui me semble très important : la compétitivité aux frontières se joue sur le coût de l’unité produite, et non sur le simple coût du travail ; la distinction entre rémunération directe et indirecte, en fin de compte, n’est qu’une affaire de déplacement d’un curseur selon les pays. C’est vrai, mais vous ne pouvez pas raisonnablement vous attendre à ce que les millions de travailleurs concernés fassent ce type de calcul global. Un père de famille qui a trois enfants se rendra très facilement compte qu’il est bénéficiaire dans notre système ; mais un jeune qui se met au travail risque fort de se dire tout simplement qu’en allant travailler à Londres, il va gagner 30 % de plus ; et le jour où il aura des enfants, il reviendra chez nous parce qu’ici l’école est moins chère. Si l’homme était rationnel et s’il pouvait se projeter dans son avenir et voir l’ensemble des avantages indirects d’un système, peut-être qu’on pourrait entrer dans ce type de logique ; mais l’homme est parfaitement irrationnel, et en fin de compte, la seule chose qui l’intéresse, c’est le montant de son salaire net.

Soumettre les dépenses publiques à concurrence

Par ailleurs, cette idée qu’en France il faut tenir compte des charges collectives qui sont intégrées dans le coût du travail s’accompagne, chez beaucoup de gens, du sentiment que ce type de dépense collective n’est pas soumis à concurrence ; la question se pose de savoir si en soumettant ces dépenses à concurrence, on ne pourrait pas les diminuer. Est-ce qu’il ne vaudrait pas mieux, plutôt que d’offrir l’école gratuitement, donner à chaque père de famille vingt-cinq mille francs par an et le laisser choisir l’école qu’il préfère ?

Michel Rocard : Si vous prétendez me démontrer que la démocratie est imparfaite parce que chacun tire dans son sens, le père de famille d’un côté, le jeune travailleur de l’autre, j’en conviens tout de suite ; mais il y a tout de même des regroupements, des syndicats, et des négociations qui aboutissent, au prix de sacrées empoignades, à des décisions ; et c’est au nom de ces décisions que nous avons en France une part de salaire indirect un peu plus grande que nos voisins.

Pour ce qui est des dépenses publiques non soumises à concurrence, je dois dire que parmi les différents exemples possibles, comme la santé ou le chemin de fer, vous avez choisi celui qui est le plus significatif, l'école. Vous avez raison techniquement : en donnant à chacun une somme qui lui permet de choisir son école, on ouvre une formidable compétition, et nous aurons d'excellents établissements ; mais on aura des écoles de pauvres et des écoles de riches, des écoles coraniques, etc. Je reconnais que ce choix n'a rien à voir avec l'économie, mais je prétends qu'il doit être posé politiquement et je suis de ceux qui disent : "l'école, pas touche !". D'autant qu'une enquête très sérieuse de l'OCDE a montré, il y a deux ans et demi, que notre système scolaire était l'un des meilleurs du monde.

Un intervenant : *Je signale que, pour ce qui est de la santé, Bertrand Collomb a récemment fait faire le calcul du coût de la santé dans toutes les usines de Lafarge, et a démontré qu'il était beaucoup plus élevé aux États-Unis : la mise en concurrence n'aboutit pas nécessairement à une baisse des prix !*

La concurrence est la pire et la meilleure des choses

Int. (chef d'entreprise) : *Je suis très choqué d'entendre ce soir, une fois de plus, entonner l'hymne à la concurrence ; comme si nous ne savions pas quels ravages celle-ci produit ! Le jeune informaticien promis à un bel avenir, qui part travailler à Londres pour être mieux payé, n'est pas très représentatif des jeunes que nous connaissons. Interrogez les SDF qu'on voit sur les quais de métro, et vous verrez à quoi conduit la concurrence telle que nous la vivons réellement. Je me demande s'il ne faudrait pas, bien au contraire, envisager de faire machine arrière et d'essayer de retrouver un monde fermé, protégé.*

M. de S. : Pour vous répondre, je voudrais citer l'analyse de Pierre-Noël Giraud, qui a montré de façon tout à fait lumineuse que dans un monde protectionniste où les hommes et les capitaux sont bloqués, les écarts de richesse sont élevés entre les pays, mais pas forcément à l'intérieur de ceux-ci, parce que l'état peut organiser des systèmes de redistribution ; en revanche, dans un monde de libre-échange, les écarts se réduisent entre les pays mais s'accroissent à l'intérieur des pays, par le jeu de l'égalisation mondiale des salaires. Le fait que le salaire d'un travailleur français dit "à faible compétitivité" s'approche de plus en plus de celui du même type de travailleur bengali vous choque ; mais je vous ferai remarquer que, comme dans toute mutation, il y a des gagnants et des perdants : en l'occurrence, la mondialisation est le seul espoir pour les pays en voie de développement d'entrer enfin dans le jeu économique international : s'il n'y a personne pour acheter leurs marchandises, comment sortiront-ils de la pauvreté ?

Francis Mer : Il faut aussi prendre conscience que ce que nous perdons en tant que producteurs, nous le regagnons, au moins en partie, en tant que consommateurs, puisque les marchandises nous sont offertes à des prix de plus en plus bas ; et ceci est vrai même quand on est chômeur, même quand on est pauvre !

La logique du goulag ou celle du marché ?

M. R. : Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit, à cette réserve près qu'encore faut-il être sûr qu'au bout du compte il restera des clients solvables pour toutes ces marchandises qu'on nous propose.

Je voudrais revenir sur le scandale de l'"hymne à la concurrence". Les sociaux-démocrates, dont je fais partie, sont issus d'une tradition née au XIX^{ème} siècle d'une protestation contre la cruauté sociale de la machine à produire capitaliste. Après avoir rêvé de communautés de travail et d'un monde moins injuste, nous avons été entraînés dans une rationalisation intellectuelle sur la propriété des moyens de production et d'échange qui a conduit à une dénonciation radicale du capital, par laquelle beaucoup de syndicalistes et d'hommes politiques français restent marqués.

Mais ceci a abouti à l'économie administrée, dont l'histoire nous a montré quel était le coût civil : cinquante millions de morts au goulag, cela fait réfléchir, et on se dit que les lois de la concurrence sont peut-être un moindre mal.

Devant les inégalités et les injustices, devant l'aliénation de ceux qui finissent par "ne plus s'appartenir", notre inquiétude fondamentale demeure ; mais nous avons appris que les hommes sont ainsi faits qu'il faut de la concurrence entre eux pour qu'ils se fatiguent à produire, sinon ils s'endorment ; notre objectif est donc d'instaurer des modes de régulation qui feraient passer l'intérêt général tel que nous le concevons *dans* le système concurrentiel marchand.

Je voudrais à ce sujet vous raconter une anecdote qui m'avait beaucoup frappé dans mes années de jeunesse, et sur laquelle je m'étais opposé à mon ami et mon maître Pierre Mendès-France. Celui-ci, dans le contexte de crise du logement aiguë que nous connaissions alors, proposait la municipalisation des sols. Je lui avais expliqué la façon dont s'y étaient pris les Danois, qui me paraissait infiniment meilleure : il existe là-bas un impôt sur tout bien foncier, mais chacun déclare la valeur de son bien comme il l'entend, et il n'y a pas de contrôle ; en revanche, la collectivité a un droit de préemption général, qu'il s'agisse de faire passer une route, de construire une école, ou même sans motif particulier ; si quelqu'un annonce une valeur très faible, la collectivité peut donc faire préemption et acheter le bien au tarif indiqué. Et le tour est joué : chacun fait ses petits calculs, évite de trop sous-estimer son bien, et on économise les sommes colossales qu'il aurait fallu consacrer au contrôle. C'est ce type de mesure qu'il faudrait instaurer pour maîtriser le système d'assurance maladie, ou encore pour parvenir à réduire le temps de travail.

Un étatiste peut en cacher un autre

Mais il y a une chose à laquelle on ne prend pas garde ; c'est que ce ne sont pas forcément les socialistes ou les sociaux-démocrates qui sont les plus mauvais dans ce type de raisonnement sur les interventions de l'État. Pour la gauche, l'État est une notion centrale, qu'on connaît, à laquelle on réfléchit. La droite française, en revanche, ne connaît pas l'État : elle sait l'occuper, mais dans sa théorie économique, c'est essentiellement du marché et des producteurs qu'elle se préoccupe. Paradoxalement, cela aboutit à une volonté réglementariste d'ordre symbolique absolument effrayante, et par exemple à l'attitude d'Alain Juppé, comparée à la mienne, sur la question de l'assurance maladie.

L'Europe contre les États-Unis

Int. : *Je n'ai entendu personne évoquer l'Europe ce soir ; je crois pourtant que c'est une chance historique qui nous est offerte de parvenir à définir, dans nos pays européens, une "civilisation" un peu différente de la civilisation américaine ?*

M. R. : Je crois que si l'Europe n'est pas venue dans la conversation, c'est que pour l'instant elle n'est pas encore "mûre" pour jouer le rôle que vous lui assignez. Il n'y a pas de secteur où l'émergence d'éléments de puissance publique au niveau européen ait changé quoi que ce soit de significatif à la situation économique dans laquelle nous nous trouvons. En revanche, avec la monnaie unique, ce sera un marché unifié de trois cent quarante millions de consommateurs qui pourra peser face aux États-Unis ; mais pour en tirer réellement parti, il faut que nous en finissions vraiment avec l'économie administrée, et que nous apprenions à faire passer les exigences de service public qui sont les nôtres, à travers des signaux de marché, dans des comportements acceptés, en mettant la charge sur les consommateurs et en établissant des conditions aussi neutres que possible pour l'appareil de production. Nous n'y sommes pas encore parvenus, et c'est pourquoi je pense qu'il est urgent de prendre notre temps dans la construction de cette puissance publique, qui pourra, en effet, jouer un rôle crucial : la chose est trop grave pour prendre le risque d'échouer. Or la transition sera terrible, parce que le système, tel qu'il est, va se défendre, et parce que les États-Unis sont un pays *très* violent.

Présentation des orateurs :

Francis Mer : Après une carrière dans le groupe Saint-Gobain, où il est nommé PDG de Pont-à-Mousson SA et directeur de la Branche Canalisation et Mécanique en 1982, il prend en 1986 la présidence d'Usinor Sacilor dont il est à nouveau nommé président lors de la privatisation en 1995. Il préside en outre l'Association Nationale de la Recherche Technique (ANRT) depuis 1991 et le conseil du Centre d'Études et Prospectives d'Informations Internationales (CEPII) depuis 1995.

Michel Rocard : Inspecteur général des Finances, ancien ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire, ancien ministre de l'Agriculture, ancien Premier ministre. Actuellement Député Européen, président de la commission du Développement et de la Coopération.

Marc de Scitivaux : Directeur de la publication *Les Cahiers Verts de l'Économie*. Chargé de mission au Cabinet du ministre de l'Industrie Alain Madelin de 1986 à 1988. Directeur du Développement de Sofaris de 1982 à 1986. Adjoint au Directeur Général de l'Industrie au ministère de l'Industrie de 1978 à 1982.

Diffusion décembre 1998